

Séance publique du 17 mai 2005

Délibération n° 2005-2691

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Travaux d'extension, d'aménagement et de rénovation du réseau communautaire d'eau potable pour l'année 2006 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 avril 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Monsieur le directeur de l'eau vient de communiquer au Conseil un dossier de consultation des entrepreneurs, relatif aux travaux d'extension, d'aménagement et de rénovation du réseau communautaire d'eau potable pour l'année 2006.

Ce projet est à inscrire au programme 2006 des travaux neufs de la direction de l'eau.

Les marchés, pour l'année 2005, pour les travaux cités en objet arriveront à terme le 31 décembre 2005. Le renouvellement des marchés pour 2006 concernera les prestations pour les multiples interventions de moyenne importance concernant :

- les extensions de réseaux nécessaires à l'alimentation des futurs abonnés,
- les renforcements, déplacements, modifications de réseaux et ouvrages occasionnés par des opérations engagées par des tiers (voiries, équipements, etc.),
- les renforcements, renouvellements, maillages ponctuels des réseaux nécessaires à leur bon fonctionnement et envisagés au titre des programmes de travaux de la direction de l'eau.

Les marchés feront l'objet de marchés à bons de commande, conformément à l'article 71-I du code des marchés publics, conclus pour une durée ferme d'un an.

Les travaux pourraient faire l'objet de marchés attribués après appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics et seraient décomposés comme suit :

. six lots géographiques pour la construction des ouvrages de dimension moyenne à une profondeur limitée :

- lot n° 1 : secteur géographique de la subdivision territoriale ouest-centre,
- lot n° 2 : secteur géographique de la subdivision territoriale est-centre,
- lot n° 3 : secteur géographique de la subdivision territoriale est-nord,
- lot n° 4 : secteur géographique de la subdivision territoriale est-sud,
- lot n° 5 : secteur géographique de la subdivision territoriale ouest-sud,
- lot n° 6 : secteur géographique de la subdivision territoriale ouest-nord.

Pour chacun de ces six lots : le montant minimum serait de 250 000 € HT et le montant maximum serait de 1 000 000 € HT.

L'utilisation de ces marchés de petits travaux neufs est également ouverte aux autres services et directions communautaires.

Chaque bon de commande sera inférieur ou égal à 125 000 € HT (sauf exceptionnellement et par demande spécifique ayant reçu un avis favorable de madame la vice-présidente chargée des marchés publics).

L'estimation globale de l'opération est de 6 000 000 € HT ;

Vu ledit dossier de consultation des entrepreneurs ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Accepte :

- a) - le dossier de consultation des entrepreneurs qui lui est soumis,
- b) - le lancement de la consultation.

2° - Décide :

a) - de traiter ces travaux par voie d'appel d'offres ouvert sur offres de prix, conformément aux dispositions des articles 33, 40, 57 à 59 et 71-I du code des marchés publics,

b) - de régler les travaux de réfection de chaussée, les essais d'étanchéité, les essais de compactage, les plans de récolement, la prestation du coordinateur-sécurité, sur les marchés annuels traités par voie d'appel d'offres et conclus à cet effet par les directions de la voirie et de l'eau.

3° - Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits à inscrire au budget de la Communauté urbaine - budget annexe de l'eau potable - exercice 2006 - comptes 238 511 et 238 551 - sur diverses opérations de la section d'investissement au titre des autorisations de programme à individualiser - fonction 1111.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,